



Paris, vendredi 19 novembre 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/06928****Modifiant l'avis n° FR/2021/06802**

Pris en application :

Code des transports

**Feux d'artifices****PETITE SEINE - Commune de MAROLLES SUR SEINE****Arrêt de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )****- le 27/11/2021 de 20:00 à 21:30**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Varennes)  
entre les pk 61,750 (100m en aval de l'écluse de Marolles ) et pk 61,950 - Toute la largeur de la voie

**Une interdiction de stationner ( tous les usagers - dans les deux sens )****- le 27/11/2021 de 20:00 à 21:30**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Varennes)  
entre les pk 61,750 (100m en aval de l'écluse de Marolles) et pk 61,950 - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Pour le tir du feu d'artifice organisé par la commune de Marolles-sur-Seine, Monsieur le Préfet de Seine et Marne prescrit les présentes mesures temporaires pour garantir la sécurité des organisateurs et des tiers.

Les bateaux navigants devront stationner pour les montants sur le garage à bateau amont de l'écluse de Varennes-sur-Seine ou au port Montereau selon les places disponibles et l'accord d'HAROPA et pour les avalants sur le garage à bateau amont de l'écluse de Marolles-sur-Seine.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

**Date limite d'affichage :**

28/11/2021

Chef d'UTI

**Signé**

ROMAIN ALLAIN